



Chapitre

5



Les services de garde éducatifs à l'enfance de qualité : un bon départ pour tous

Rapport de la directrice de santé publique de Montréal - 2024

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 5 DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE DE QUALITÉ : UN BON DÉPART POUR TOUS	3
Portrait montréalais des services de garde.....	4
Accès aux SGEE	5
Qualité des SGEE.....	10
Collaboration entre les SGEE, le RSSS, le réseau communautaire et le réseau scolaire.....	12
En chemin vers le grand monde.....	14
RECOMMANDATIONS	15
RÉFÉRENCES	18



Chapitre 5 | Des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité : un bon départ pour tous

Depuis que Pauline Marois a instauré sa politique familiale en 1997, les services de garde (SG) n'ont cessé de croître en influence dans le quotidien des familles québécoises : ils font désormais partie de notre tissu social. À preuve, en 2022, pas moins de 92 % des enfants montréalais avaient fréquenté un service de garde avant leur entrée à la maternelle¹, en majorité à temps plein^{2,3}.

Après la famille, le service de garde représente donc aujourd'hui, pour les enfants d'âge préscolaire, le milieu de vie le plus influent : il occupe beaucoup de leur temps et leur offre toutes sortes d'occasions d'apprentissage, de développement et de socialisation – toutes pouvant contribuer à leur santé et à leur développement. Dans une perspective de santé publique, cela en fait des lieux d'intervention de choix, où il est possible d'œuvrer à prévenir et à réduire les inégalités sociales de santé, en ouvrant au plus grand nombre l'accès, très tôt, à des services éducatifs *de qualité*.

Car la qualité des SG – la littérature est formelle – est une condition essentielle si on veut qu'ils aient un impact positif sur le développement des enfants^{4,5}. Or comme on le verra, la qualité actuelle des services de garde offerts à Montréal est inégale d'un milieu à l'autre.

Mais établissons d'abord un portrait global des services de garde dans la métropole, puis voyons ce qu'il en est de l'accès à ces services, et de leur qualité.



Portrait montréalais des services de garde

Il existe plusieurs types de services de garde. Dans ce chapitre, il sera question des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) reconnus, incluant les centres de la petite enfance (CPE), les garderies privées subventionnées (GS), les garderies privées non subventionnées (GNS) et les garderies en milieu familial reconnues (MF).

En date d'avril 2024, il y avait plus de 2800 SGEE reconnus à Montréal, tous types confondus, pour plus de 82 000 places (voir Tableau 1). Le « Grand chantier pour les familles » du MFA préconise un accès en SGEE subventionnés pour tous⁶. Il fera augmenter davantage le nombre de places en GS et diminuer le nombre de places en GNS dans les prochaines années.

Tableau 1 – Nombre de SGEE et nombre de places par types de SGEE à Montréal, 30 avril 2024⁷ et pour le Québec, 31 juillet 2024⁸.

Type de SGEE	Nombre de SGEE	Nombre de places Montréal	Proportion Montréal	Nombre de places ensemble du Québec	Proportion ensemble du Québec
CPE	379	25450	31 %	107185	35 %
GS	345	22877	28 %	64683	21 %
GNS	432	22331	27 %	59920	20 %
MF	1645	11523	14 %	72020	24 %
Total	2801	82181	100 %	303808	100 %

Les haltes-garderies communautaires (HGC)

Il existe plusieurs types de HGC, qu'il s'agisse d'organismes à vocation unique ou de haltes-répit associées à des organismes communautaires offrant d'autres services. Ces organismes proposent des activités éducatives comme des ateliers de stimulation ou d'éveil à la lecture pour les enfants, tout en brisant l'isolement des parents et en leur offrant un répit⁹. Le nombre de places disponibles y est toutefois limité et il s'agit généralement d'une offre à temps partiel¹⁰.

Les échos du terrain nous indiquent que ces haltes jouent un rôle essentiel, puisqu'elles répondent aux besoins de familles dont les enfants ne fréquentent pas un SGEE, en particulier les familles à faible revenu¹¹ que ce soit parce qu'elles n'ont pas trouvé de place en SGEE, qu'elles n'ont pas besoin d'une place à temps plein, ou simplement par choix personnel. Lors de notre tournée locale, les intervenants ont souligné à plusieurs reprises que les familles issues de l'immigration récente sont nombreuses à bénéficier des HGC, parce que celles-ci leur permettent de se familiariser en douceur avec le système éducatif québécois et de briser l'isolement social.



Les maternelles 4 ans

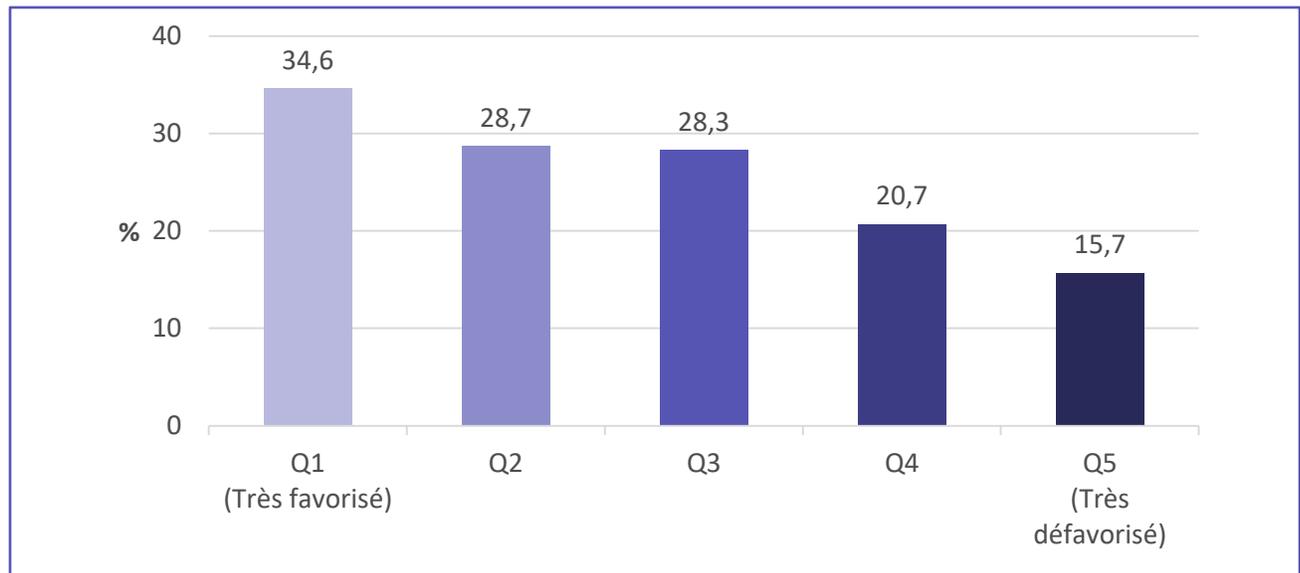
À l'origine, les maternelles 4 ans visaient à permettre aux enfants de milieux défavorisés n'ayant pas fréquenté un SGEE d'avoir accès, avant leur entrée à l'école, à un milieu éducatif favorable à leur développement. L'offre de maternelles 4 ans, dans le réseau scolaire, est maintenant ouverte à tous les enfants pour répondre aux besoins de certains parents, notamment ceux qui ont choisi de garder leurs tout-petits à la maison avant l'école ou encore ceux qui n'ont pas accès à un SGEE¹².

Accès aux SGEE

Iniquités géographiques et selon le revenu

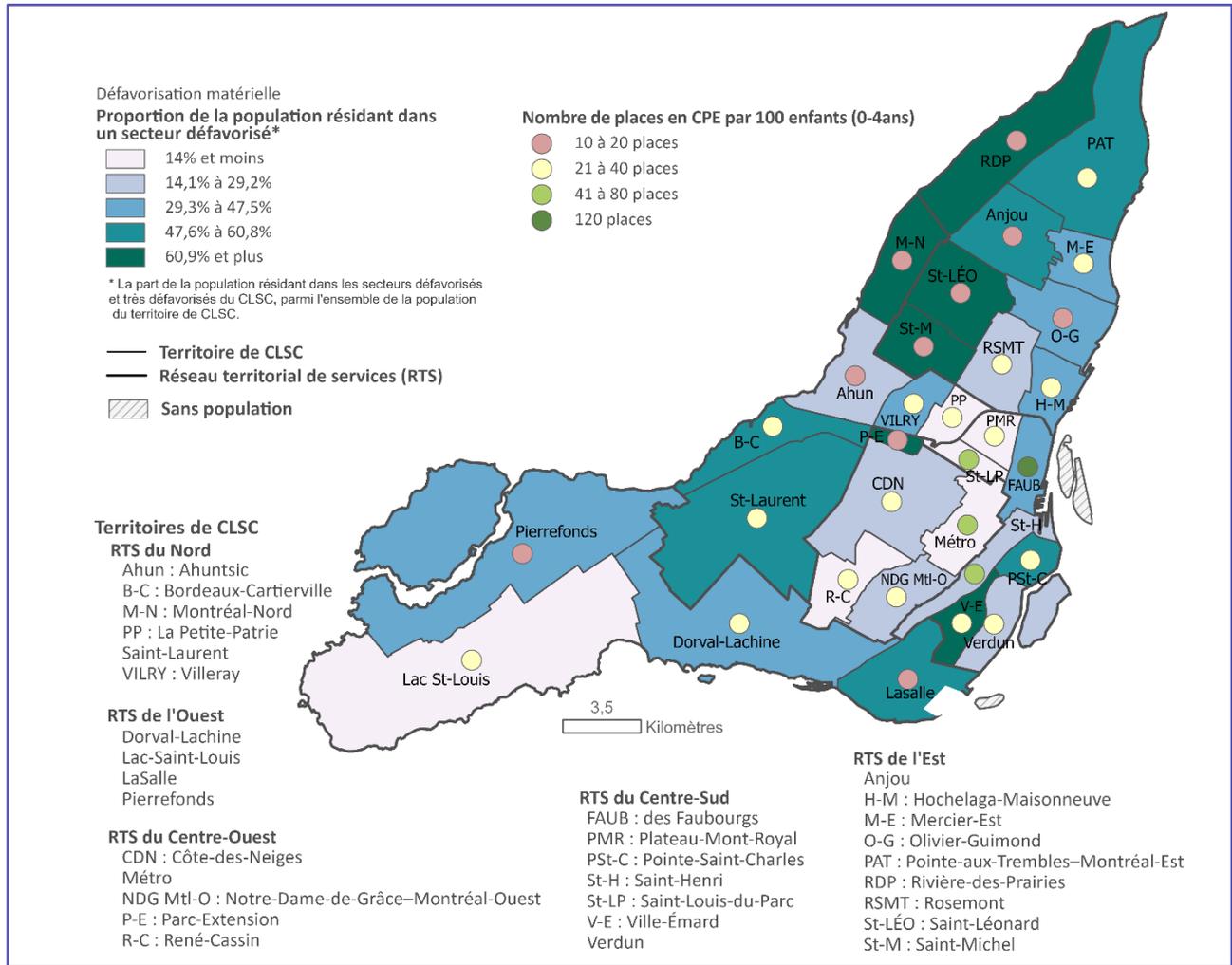
Au-delà du nombre de places en SGEE, la DRSP s'intéresse particulièrement à l'équité d'accès aux CPE. La *proportion* de CPE à Montréal est inférieure à celle dans le reste du Québec, bien qu'elle soit en augmentation depuis nos dernières analyses¹³, principalement en raison de la diminution du nombre de GNS (en raison, par exemple, de leur fermeture). Quant à la *répartition* des CPE entre les territoires locaux de la métropole, elle demeure largement inéquitable – plus les quartiers sont défavorisés, moins on en retrouve (voir graphique 1 et carte 1).

Figure 1 – Taux de places en CPE pour les enfants de 0-4 ans selon la défavorisation matérielle des territoires de CLSC, Montréal, 2023.



Sources : MFA, Liste des services de garde, 31-03-2021. ISQ, Estimations et projections de population (1996-2041). BIESP de l'INSPO, Indice de défavorisation matérielle, 2021. Statistique Canada, Recensement 2021.

Figure 2 – Nombre de places en CPE par 100 enfants et proportion de la population résidant dans un secteur défavorisé sur le plan matériel, Montréal.



Source : MFA, Liste des services de garde, 31-03-2021. ISQ, Estimations et projections de population (1996-2041). BIESP de l'INSPQ, Indice de défavorisation matérielle, 2021. Statistique Canada, Recensement 2021.

En 2012 et en 2017, l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPEM) révélait que les enfants montréalais de familles à faible revenu n'avaient pas eu accès à une place en CPE en aussi grand nombre que les enfants de familles mieux nanties^{14,15}. Cependant, selon les données de la dernière EQPPEM de 2022, il semble que la situation ait progressé favorablement¹⁶. Enfin, pour ce qui est de la fréquentation d'un SGEE, tous types confondus, elle demeure plus élevée chez les mieux nantis¹⁷. Or, on sait de longue date que l'accès aux SGEE est une stratégie contribuant à réduire la pauvreté des familles, en permettant aux parents de travailler et en favorisant la réussite éducative de la prochaine génération^{18,19}.

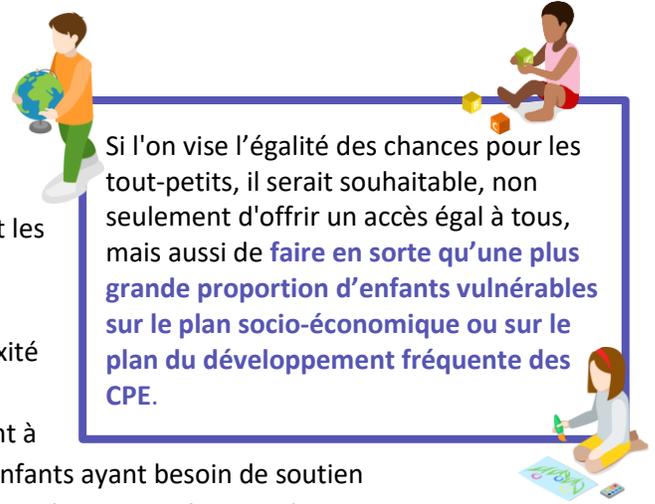
Deux bons coups pour donner aux enfants vulnérables un meilleur accès

- La modification à la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (Loi n° 1)*²⁰ permettant de favoriser l'inclusion en SGEE des enfants vulnérables sur le plan socio-économique
- La refonte en cours du guichet d'accès aux SGEE, La Place 0-5, pour intégrer cette modification dans le processus d'attribution des places en SGEE

Cette amélioration de l'accès pour les moins nantis pourrait s'expliquer, notamment, par la baisse du nombre d'enfants de 0-4 ans venant de familles bénéficiant de l'assistance sociale (diminution de 42 % entre 2018 et 2021²¹), ou encore, par l'exclusion des enfants demandeurs d'asile des garderies subventionnées (CPE ou GS) entre 2018 et 2024 (voir l'encadré plus bas)²². Ainsi, en 2022, il y avait moins d'enfants de 0-4 ans, admissibles à une place en CPE, comparativement à 5 ans plus tôt.

Des barrières toujours bien présentes

Malgré ces améliorations, les barrières d'accès aux SGEE – dans la métropole comme partout au Québec – persistent et sont bien documentées^{23,24,25}. Elles sont souvent institutionnelles et systémiques, et ce sont les familles issues de milieux vulnérables qui s'y heurtent davantage²⁶. Ces barrières peuvent prendre plusieurs formes: le coût des SGEE non subventionnés; la complexité de l'inscription sur le guichet d'accès La Place 0-5; le manque de places en SGEE pour les enfants qui débutent à un âge plus avancé; ou encore, les préjugés envers les enfants ayant besoin de soutien particulier. Notons toutefois que la non-fréquentation tient à plusieurs facteurs (pas seulement les barrières d'accès), notamment le choix des parents²⁷.



Si l'on vise l'égalité des chances pour les tout-petits, il serait souhaitable, non seulement d'offrir un accès égal à tous, mais aussi de **faire en sorte qu'une plus grande proportion d'enfants vulnérables sur le plan socio-économique ou sur le plan du développement fréquente des CPE.**

Des groupes particulièrement désavantagés

L'accès aux SGEE est encore plus difficile pour certains groupes, notamment les enfants ayant besoin de soutien particulier, et les enfants demandeurs d'asile – une préoccupation que partagent de nombreux partenaires consultés lors de notre tournée locale.

Un accès plus ardu pour les enfants ayant besoin de soutien particulier (EBP)

Les EBP sont des enfants de 0-5 ans qui requièrent un soutien ou des interventions supplémentaires pour atteindre tout leur potentiel, **et** qui présentent une difficulté de développement, diagnostiquée ou non, ou une incapacité pouvant entraîner une situation de handicap²⁸. **Ces enfants n'ont donc pas toujours reçu un diagnostic et n'en recevront peut-être jamais**, contrairement aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) dans le réseau scolaire.

En 2023, l'Observatoire des tout-petits se penchait sur la réalité de ces enfants, soulignant notamment que les SGEE sont moins enclins à les accueillir²⁹. Or, **une prise en charge adéquate de ce groupe dès la petite enfance peut avoir des répercussions positives durables**, tant sur le plan individuel que collectif, en facilitant l'intégration sociale, en prévenant les inégalités sociales de santé et en contribuant à créer une société plus inclusive.



Les EBP au Québec en chiffres

Selon les informations disponibles, il semble y avoir dans la province une **augmentation du nombre d'EBP**, probablement attribuable à plusieurs causes, dont une plus grande sensibilisation du public, une détection plus précoce de certains retards ou troubles, et des changements dans les habitudes de vie des tout-petits (p. ex. : diminution de l'activité physique, augmentation du temps d'écran)³⁰.

Un avenir incertain pour l'accès aux SGEE des enfants demandeurs d'asile (DDA)

En 2018, suite à une relecture du cadre réglementaire, les enfants DDA ont perdu le droit d'accéder à une place en garderie subventionnée. La cause a été portée devant les tribunaux, puis s'en est suivie une longue bataille juridique. En février 2024, la Cour d'appel du Québec a redonné l'accès à ces enfants.

Le gouvernement provincial a depuis demandé à la Cour suprême du Canada l'autorisation d'en appeler du jugement de la Cour d'appel du Québec. D'ici à ce que cette instance se prononce **les enfants DDA ont accès aux SGEE subventionnés** – et en profitent grandement, notamment sur les plans de la francisation et de la socialisation.

Néanmoins, cet accès demeure fort précaire, notamment parce que :

- La décision de la Cour d'appel du Québec pourrait être infirmée, empêchant formellement ces enfants d'accéder aux SGEE subventionnés.
- Plusieurs partenaires rencontrés lors de notre tournée locale nous ont souligné que même si ces enfants sont officiellement admissibles à un SGEE subventionné, de nombreux obstacles, dans les faits, pourraient leur en bloquer l'accès (voir section « Des barrières toujours bien présentes »).
- Privés d'accès à un SGEE, ces enfants pourraient avoir à fréquenter une classe d'accueil à la maternelle pour apprendre le français.

Cette augmentation se reflète dans les demandes de soutien financier au MFA pour l'intégration de ces enfants en SGEE subventionnés :

2 x

Environ 4 % des tout-petits en services de garde éducatifs subventionnés ont bénéficié d'une Allocation pour l'intégration d'un enfant en service de garde éducatif¹ en 2019-2020, un nombre qui a doublé entre 2008-2009 et 2019 - 2020³¹. Une tendance à la hausse qui se poursuit, selon le MFA.

63 %

Parmi ces enfants, certains ont bénéficié d'une aide financière supplémentaire, la Mesure exceptionnelle de soutien. De septembre 2020 à décembre 2023, le nombre d'enfants ayant bénéficié de cette mesure à Montréal a augmenté de 63 %³².

¹ Anciennement nommée l'Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé en service de garde.



Bien que ces chiffres soient de bons indices que le nombre d'EBP augmente, ils **ne reflètent pas la population entière de ces enfants**. Soulignons également qu'à Montréal, comme nous l'ont rapporté des intervenantes du programme Interventions éducatives précoces (IÉP), **les EBP représentent une large part des demandes de places protocole en SGEE**, ainsi que des demandes de soutien effectuées par les SGEE dans le cadre du programme IÉP, dont il sera question plus loin dans ce chapitre.

Des défis nombreux en matière d'accès pour les EBP³³

- Alors que les EBP représentent une grande part des demandes de places protocole (voir plus loin dans le chapitre), les SGEE offrant ces places disent parfois **ne pas pouvoir en accueillir et en intégrer davantage**, notamment pour des raisons de ressources humaines (roulement de personnel, manque d'éducatrices qualifiées) ou parce que leur capacité maximale d'accueil d'EBP est atteinte.
- **L'accès aux services des CIUSSS est souvent semé d'embûches** pour les EBP. D'abord pour obtenir un soutien pour les parents et pour leur enfant (une démarche parfois qualifiée de « parcours du combattant »³⁴, ensuite pour faire en sorte que les services « se rendent » au SGEE que fréquente l'enfant.
- **Diverses contraintes compliquent l'accès aux financements** qui existent pour soutenir les parents d'EBP et les SGEE qui les accueillent. Notamment, pour pouvoir toucher les aides gouvernementales et obtenir des services, une validation par un ou une professionnelle est exigée pour déterminer que les difficultés de l'enfant sont significatives et persistantes. Or 40 % des parents participant à *l'Enquête provinciale sur les pratiques inclusives dans les milieux de garde* ont dû recourir au réseau privé pour obtenir le rapport nécessaire³⁵. Ce qui laisse supposer que **les EBP issus de familles à revenus faibles ou moyens subissent une iniquité d'accès**, tant aux services de dépistage initiaux qu'aux services spécialisés dont ils auront subséquemment besoin.



Qualité des SGEE

Dans un contexte de SGEE, qu'entend-on exactement par « qualité » ? Plusieurs facteurs y contribuent : l'aménagement des lieux, la présence de matériel approprié et stimulant, l'interaction des éducatrices avec les enfants et leurs parents, et, bien entendu, l'expérience des enfants. Plus largement, la qualité d'un SGEE découle aussi de ses pratiques de gestion, ainsi que de la formation et de l'expérience de son personnel^{36,37}.

Un facteur déterminant pour le développement des tout-petits

Lorsque la qualité est au rendez-vous, un SGEE peut avoir un impact positif sur la santé et le développement des enfants qui le fréquentent et, comme le souligne le rapport Agir de 2019, certains de ces effets positifs peuvent même persister dans le temps³⁸. Plusieurs études rapportent que **les SGEE peuvent aussi être bénéfiques pour la santé mentale des tout-petits, leur comportement, leurs futurs résultats scolaires, et même améliorer leur santé mentale et physique à l'âge adulte**^{39,40}.

Non seulement la qualité des SGEE est nécessaire pour qu'ils influencent positivement le développement des enfants, mais elle est essentielle pour soutenir l'égalité de chances entre eux et favoriser leur transition vers l'école. En effet, « l'ampleur et la persistance des bénéfices [des SGEE] dépendent du niveau de qualité éducative du service de garde »⁴¹.

Deux bons coups du MFA pour favoriser la qualité des SGEE

Le ministère de la Famille a mis en place :

- Un **portrait du développement de l'enfant** dans les quatre domaines du développement (physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif), que les SGEE doivent remplir deux fois par année et remettre aux parents⁴²;
- Un **processus d'évaluation de la qualité éducative** dans les SGEE (qui est déployé graduellement depuis 2019)⁴³.

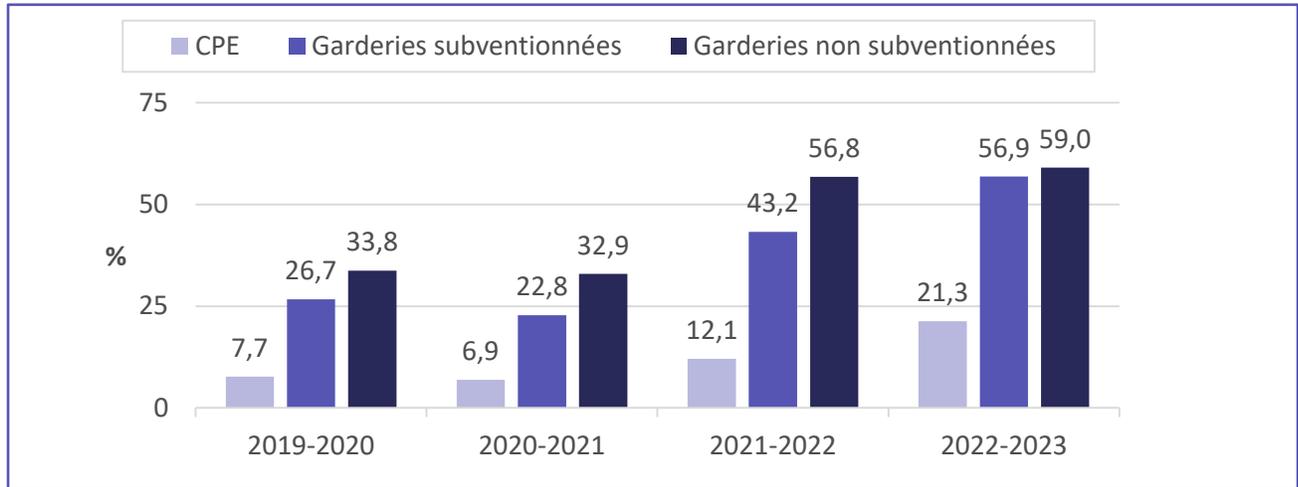
Une dégradation marquée

Malgré l'absence de données détaillées sur la qualité des SGEE à Montréal, on peut dresser un constat sur la qualité des SGEE au Québec en général. En mai 2024, la vérificatrice générale du Québec tirait la sonnette d'alarme quant à la dégradation de la qualité des SGEE⁴⁴. Dans son rapport, elle constate que :

- Au Québec, **près de 30 % des SGEE évalués ont échoué** (ce taux est de 34 % à Montréal, possiblement en raison de la plus grande proportion de garderies dans la région, selon la vérificatrice générale). La dégradation de la qualité touche tous les types de SGEE, quoique de manière variable; le taux d'échec au Québec s'élève actuellement à 21 % pour les CPE, 57 % pour les GS et 59 % pour les GNS (voir Graphique 2). Bien évidemment, ces données cachent une variabilité dans la qualité des SGEE, qui n'est pas homogène parmi les installations du même type.



Figure 3 – Taux d’échec à l’évaluation de la qualité éducative selon le type de SGEE, Québec⁴⁵



Source: Vérificateur général du Québec (2024). Rapport du vérificateur général du Québec à l’Assemblée nationale pour l’année 2023-2024, chapitre 4 Qualité des services de garde éducatif à l’enfance, p.45

- Le **processus en cas d’échec** n’est pas assez rigoureux pour assurer le suivi des correctifs apportés. Notons que la direction régionale de Montréal du MFA a récemment mis en place un processus d’accompagnement pour les SGEE qui échouent à l’évaluation de la qualité éducative. Certaines associations de SGEE offrent aussi du soutien à leurs membres pour l’amélioration de la qualité.
- Le **déclin du ratio d’éducatrices qualifiées** se poursuit. En date de mars 2023, alors que le ratio réglementaire était encore d’une éducatrice sur deux, « 23 % des services de garde éducatifs en installation ont déclaré que leur ratio de personnel qualifié était inférieur à cette exigence »⁴⁶, un enjeu soulevé par plusieurs de nos partenaires lors de notre tournée locale.

Le modèle des CPE

Les constats du ministère de la Famille et de la vérificatrice générale sont corroborés par la littérature : le modèle des CPE est généralement celui où la qualité éducative est la plus élevée^{47,48}, notamment parce qu’il bénéficie de conditions d’implantation plus favorables à la qualité des services de garde éducatifs⁴⁹. Par exemple, une plus grande proportion d’éducatrices formées, du personnel de soutien à la pédagogie, des subventions pour le matériel et l’infrastructure, et du temps accordé aux éducatrices pour la formation continue et la planification. En outre, le modèle des CPE est sans but lucratif, ce qui est aussi associé à un niveau de qualité⁵⁰ plus élevé; et ce sont des entreprises d’économie sociale engagées dans la communauté, notamment avec le réseau communautaire.



Les garderies privées, subventionnées et non subventionnées de manière variable, n'ont pas accès aux mêmes ressources favorisant la qualité que les CPE. De plus, elles n'ont pas une structure leur permettant d'entretenir des partenariats avec les acteurs de la communauté ou d'informer les familles des autres ressources disponibles⁵¹. Enfin, les garderies privées qui voudraient participer à la concertation locale ou régionale font parfois face à de la résistance de la part des partenaires quand elles veulent le faire. Il leur est ainsi plus difficile de maintenir ou d'améliorer la qualité de leurs services⁵².

Des défis de démarrage pour les CPE⁵³

Le développement de **nouveaux projets de CPE** se bute à une série de barrières dont rien n'indique qu'elles disparaîtront bientôt :

- Les exigences élevées concernant l'infrastructure.
- Le contexte immobilier à Montréal;
- L'absence de soutien aux initiatives citoyennes visant le développement d'un CPE.
- La somme des documents exigés.

Collaboration entre les SGEE, le RSSS, le réseau communautaire et le réseau scolaire

Les SGEE n'évoluent pas en vase clos. Pour favoriser la santé et le développement des enfants et réduire les inégalités sociales de santé, ils doivent pouvoir collaborer avec les autres intervenants et acteurs œuvrant auprès de ces enfants. Il sera ici question de deux programmes spécifiques qui impliquent les SGEE et le RSSS; de la collaboration plus générale entre ces deux réseaux; et du partage d'information entre les SGEE et le réseau scolaire.

Le programme de réservation de places en SGEE pour les enfants en situation de vulnérabilité⁵⁴

Ce programme permet de réserver des places dans des CPE ou des garderies privées subventionnées (appelées « places protocole ») à des enfants vulnérables sur le plan socio-économique ou de leur développement. Bien que cette initiative permette de soutenir les enfants vulnérables et leurs familles, le programme fait face à de nombreux défis d'implantation :

- Les données du ministère de la Famille indiquent que son utilisation n'est pas optimale dans la région de Montréal⁵⁵. On gagnerait donc à améliorer avec nos partenaires le processus d'attribution et d'utilisation des places protocole.
- L'accès à une place protocole requiert que l'intervenant (du CIUSSS ou de l'organisme référent) qui en a fait la demande s'engage à assurer l'intégration de l'enfant dans le SGEE, ce qui peut représenter un obstacle à l'accès.
- Par ailleurs, tout enfant qui pourrait bénéficier d'une place en SGEE mais qui n'est pas suivi par un intervenant n'aura pas accès à une place protocole (p. ex. : un enfant dont s'inquiète une infirmière en clinique de vaccination)

Un bon coup en matière de places protocole

L'élaboration d'un guide d'application du programme de réservation de places en SGEE, incluant l'ajout d'un bilan annuel destiné au MSSS et la réaffirmation de l'importance du rôle de l'intervenant référent dans l'intégration de l'enfant en SGEE.



Le programme montréalais Interventions éducatives précoces (IÉP)

Ce programme de la santé publique régionale de Montréal⁵⁶, mis en œuvre par les intervenantes IÉP des CIUSSS, vise à promouvoir le développement des tout-petits, en particulier les plus vulnérables. C'est un levier important dont dispose le réseau de la santé et des services sociaux pour soutenir la qualité éducative des SGEE et des HGC montréalais. Il comporte trois volets :

- L'accès et l'intégration à un SGEE de qualité (par le biais du programme de réservation de places en SGEE décrit ci-dessus)
- Le soutien aux compétences du personnel des SGEE et des haltes-garderies communautaires
- La promotion des activités et programmes favorisant les saines habitudes de vie

Les liens entre les SGEE et les CIUSSS

Pour bien soutenir le développement des tout-petits, il est primordial que les SGEE et les CIUSSS développent et maintiennent des liens étroits. Le programme IÉP peut soutenir cette collaboration. Il y a aussi les plans de services individualisés (PSI), qui permettent à plusieurs acteurs impliqués auprès d'un enfant (éducatrice du SGEE, intervenant du CIUSSS, parents, etc.) de se fixer des objectifs communs et de déterminer les meilleurs moyens d'intervention pour soutenir son développement.

Les liens entre les SGEE et le réseau scolaire (pour la première transition scolaire)

Il n'existe pas de liens formels entre le SGEE d'un enfant et l'école qu'il fréquentera ensuite. Depuis que les SGEE complètent un portrait du développement de chaque enfant, ce portrait est remis aux parents qui, eux, devraient le remettre à l'école. Or ce ne sont pas tous les SGEE qui donnent des indications claires aux parents de transmettre ce document à l'école. Puisque ce portrait n'est pas systématiquement transmis, les précieuses informations qu'il contient peuvent donc se perdre, et l'équipe école doit souvent repartir à zéro dans sa connaissance de l'enfant et de ses besoins.

Notons enfin que les SGEE ne sont pas les seuls à soutenir une transition harmonieuse vers l'école. Les parents, l'école et la communauté peuvent tous aussi y contribuer.

Un défi pour le programme IÉP

Les ressources humaines du programme IÉP sont insuffisantes pour déployer toute la gamme de ses services à tous les SGEE et HGC du territoire montréalais. Actuellement, ce sont les CPE qui en bénéficient davantage, au détriment des GS, des GNS, des MF et des HGC – qui accueillent pourtant une large part des enfants vulnérables.

Un défi de collaboration

Lorsqu'un enfant reçoit les services d'un CIUSSS, qu'il s'agisse d'une évaluation de ses besoins de développement ou de services préventifs ou spécialisés, le SGEE de cet enfant – qui est pourtant un acteur de premier plan dans la vie de celui-ci – n'en est pas toujours informé. La capacité du SGEE de contribuer à l'évaluation et au plan d'intervention de cet enfant s'en trouve alors fort limitée. Cette difficulté nous a fréquemment été rapportée par nos partenaires, et touche davantage les garderies privées (GS ou GNS).



En chemin vers le grand monde

Les SGEE jouent pour les tout-petits un rôle crucial, celui de lieu de transition sécurisant entre le monde connu de la famille et l'univers tout nouveau de l'école qui les attend bientôt. Mais ce milieu de vie unique peut aussi leur offrir une série d'apprentissages qui ont une grande valeur en soi, tant pour leur développement cognitif, moteur et langagier, que pour leur socialisation.



C'est dire l'importance de voir à la qualité des SGEE, aussi bien celle de ses installations que de son personnel et de sa formation. Cette qualité, on l'a vu, est déterminante dans l'effet qu'auront les SGEE sur le parcours des enfants.

Mais encore faut-il que *tous* les enfants, qu'ils aient des besoins particuliers ou soient issus de familles immigrantes ou à faible revenu, puissent avoir accès à ces services. Sinon, nos acquis et nos objectifs en matière de réduction des inégalités sociales de santé et d'équité des chances risquent d'en pâtir.

Aussi les SGEE et le RSSS gagneront-ils à resserrer leur collaboration pour améliorer l'efficacité des programmes existants, qu'il s'agisse du programme de réservation de places en SGEE ou du programme IÉP. On doit aussi soutenir coûte que coûte le développement de nouveaux CPE, d'abord en simplifiant le processus d'ouverture d'une nouvelle installation. Enfin, il faut soutenir l'amélioration de la qualité éducative dans tous les SGEE, peu importe leur type.

En unissant ainsi nos forces, on donnera à celles des tout-petits toutes les chances d'éclorre.



RECOMMANDATIONS

5.1 Améliorer l'accès aux SGEE de qualité, en particulier pour les enfants vulnérables sur le plan du développement et ceux de milieux socio-économiques défavorisés.

Pistes d'action :

- Donner un accès prioritaire aux enfants ayant besoin de soutien particulier ET à ceux de milieux défavorisés, en utilisant des mécanismes structurants : par exemple, en ajoutant ces critères de priorisation dans la refonte du guichet d'accès du MFA et en bonifiant les subventions aux SGEE qui intègrent ces enfants.
- Ouvrir de nouvelles places en CPE en priorisant les quartiers défavorisés et ceux qui présentent des données d'EQDEM défavorables, afin de rendre l'offre plus équitable.
- Mener une recherche-action pour prendre la mesure des obstacles au développement de nouveaux projets de CPE dans les quartiers actuellement mal desservis, et trouver des solutions innovantes.
- Œuvrer à diminuer les barrières d'accès aux SGEE pour les enfants demandeurs d'asile et soutenir les SGEE dans l'intégration de ces enfants, en tenant de leur parcours migratoire.

Engagements de la DRSP :

- Analyser les taux de places en SGEE en les mettant en relation avec la défavorisation des quartiers montréalais et avec les données de l'EQDEM, et en mettant régulièrement à jour des cartes par quartier
- Produire des formations et des outils pratiques pour soutenir les intervenants qui ont un rôle à jouer dans l'intégration des enfants en SGEE



5.2 Améliorer la qualité des SGEE, afin que la fréquentation d'un SGEE soit le plus bénéfique possible au développement des enfants.

Pistes d'action :

- Mettre en place un processus systématique visant à rehausser la qualité des SGEE qui échouent à l'évaluation de la qualité éducative, en les accompagnant dans l'élaboration d'un plan d'amélioration et en les soutenant directement.
- Valoriser la profession d'éducatrice à l'enfance en proposant des conditions de travail attractives, afin de contribuer à l'atteinte du ratio de 2/3 éducatrices formées.
- Financer et offrir de la formation continue aux éducatrices en poste dans tous les types de SGEE.

Engagements de la DRSP :

- Organiser des formations sur différentes thématiques d'intérêt pour les SGEE (p. ex. troubles neurodéveloppementaux, difficultés de comportement, maladies infectieuses, santé dentaire) et développer des outils pratiques, selon les besoins des milieux.



5.3 Optimiser les modes de collaboration entre le réseau des SGEE, le réseau de la santé, le réseau communautaire et le réseau scolaire.

Pistes d'action :

- Soutenir l'intégration en SGEE des enfants qui obtiennent une place protocole, en sensibilisant les intervenants qui demandent une place à leur rôle et leur responsabilité dans l'intégration de ces enfants.
- Développer un processus distinct permettant à des enfants qui ne sont pas activement suivis dans le réseau de la santé d'accéder à une place protocole, par exemple en aidant les intervenants communautaires à en faire la demande et à bien accompagner la famille et le SGEE pour faciliter l'intégration de l'enfant.
- Formaliser les liens et le partage d'information entre les SGEE et les maternelles, par exemple en systématisant le transfert du portrait du développement de l'enfant du SGEE à l'école.

Engagements de la DRSP :

- Intensifier l'amélioration continue du programme Interventions éducatives précoces (IÉP) à l'aide d'un nouveau système régional de monitoring des activités et en trouvant des solutions aux défis d'implantation du programme.
- Développer et évaluer un projet pilote dans lequel le programme IÉP serait déployé sur un territoire entier, dans tous les types de SGEE, et s'intégrerait à un continuum de services offerts dans le RSSS et les organismes communautaires.
- Rechercher de nouvelles sources de financement pour rehausser le budget du programme IÉP et ainsi permettre le déploiement de toute la gamme de ses interventions dans un plus grand nombre de milieux de tous types.



RÉFÉRENCES

- ¹ Institut de la statistique du Québec (ISQ), [Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle](#) (EQPPEM), 2022.
- ² ISQ, [Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde](#) (EQAUSG), 2021.
- ³ ISQ, *op. Cit.*, EQPPEM, 2022.
- ⁴ Observatoire des tout-petits, [Petite enfance : La qualité des services éducatifs au Québec](#), 2018.
- ⁵ Vérificateur général du Québec, [Rapport du vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2023-2024](#), chapitre 4 : Qualité des services de garde éducatif, mai 2024.
- ⁶ Ministère de la famille, [Grand chantier pour les familles-6300 places subventionnées à venir](#), 2023.
- ⁷ Direction de la mesure et du suivi de la performance sectorielle, [Nombre de services de garde éducatifs à l'enfance et de places offertes à Montréal](#), Données extraites de CAFE, 2024.
- ⁸ Direction de la mesure et du suivi de la performance sectorielle, [Nombre de services de garde éducatifs à l'enfance et de places offertes à Québec](#), Données extraites de CAFE, 2024.
- ⁹ Ministère de la famille, [Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires](#), Cadre normatif, 2022.
- ¹⁰ ISQ, Éducation et milieux de garde, [Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018](#), Portrait pour l'ensemble du Québec, 2019.
- ¹¹ *Ibid.*
- ¹² La Fédération des commissions scolaires du Québec, [Mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur le projet de loi n°5](#), Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'Éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans, 2019.
- ¹³ Isabelle LAURIN, Vivianne MARTIN et Nathalie BIGRAS, DRSP CCSMTL, [Portrait montréalais de l'accessibilité aux centres de la petite enfance \(CPE\), selon la défavorisation et la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement](#), novembre 2019.
- ¹⁴ Isabelle LAURIN et Collab., DSP, [Quel est l'effet de la fréquentation d'un service éducatif sur le développement de l'enfant à la maternelle selon le statut socioéconomique ?](#) Montréal, 2015.
- ¹⁵ Isabelle LAURIN et Collab., [Portrait du parcours éducatif préscolaire des enfants montréalais et son effet sur leur développement à la maternelle selon le statut socioéconomique](#) : résultats de l'enquête sur le développement des enfants à la maternelle 2017 (EQPPEM), 2019.
- ¹⁶ Nadine GIROUARD et Isabelle LAURIN, DRSP CCSMTL, [Portrait du parcours éducatif préscolaire des enfants montréalais et son effet sur leur développement à la maternelle selon leur statut socioéconomique : Résultats de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022 \(EQPPEM\)](#). Rapport interne non publié, 2024.
- ¹⁷ *Ibid.*



- ¹⁸ DRSP de la Montérégie, [Mémoire des directrices et directeurs régionaux de santé publique - Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#), 2023.
- ¹⁹ Frank FIELD, [The Foundation Years: preventing poor children becoming poor adults](#), The report of the Independent Review on Poverty and Life Chances, 2010.
- ²⁰ Loi [sur les services de garde éducatifs à l'enfance](#)
- ²¹ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec MESS, *Statistiques mensuelles des quatre programmes d'assistance sociale (produites par la Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance), actualisation découpage territorial version M34-2023*.
- ²² ISQ, [Le bilan démographique du Québec](#), 2021
- ²³ Fannie DAGENAIS et Jean-Pierre Hotte, [Rapport préliminaire du comité-conseil Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel](#), Montréal, Québec, 2019.
- ²⁴ Ministère de la famille, [Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec en 2023](#), Analyse des rapports d'activités 2022-2023 soumis par les divisions des entreprises de services de garde éducatifs à l'enfance.
- ²⁵ Isabelle LAURIN et Collab., DRSP CCSMTL, [Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance, Mémoire de la directrice régionale de santé publique](#), 2021.
- ²⁶ Marie-France RAYNAULT, École de santé publique, Université de Montréal, [Services de garde et clientèles vulnérables, Synthèse des connaissances sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde : Leçon pour le Québec](#), Centre Léa-Roback, Rapport de recherche, 2014.
- ²⁷ ISQ, EQAUSG 2021, *op. Cit.*
- ²⁸ Marie-Claude GÉLINEAU et Valérie PERRAULT, Observatoire des tout-petits, [Tout-petits ayant besoin de soutien particulier : Comment favoriser leur plein potentiel?](#) Fondation Lucie et André Chagnon, 2023.
- ²⁹ *Ibid.*
- ³⁰ *Ibid.*
- ³¹ *Ibid.*
- ³² Ministère de la famille, Données administratives.
- ³³ Laura RENÉ-LAVARONE, Isabelle LAURIN et Béatrice LATTONI, DRSP CCSMTL, Programme Interventions éducatives (IÉP), [Synthèse des travaux du comité sur l'accessibilité et l'intégration des enfants à besoin particulier en services de garde éducatifs à l'enfance du Sud-Ouest-Verdun](#), 2023.
- ³⁴ Marie-Claude GÉLINEAU et Valérie PERRAULT, Observatoire des tout-petits, *Tout-petits ayant besoin de soutien particulier, COMMENT FAVORISER LEUR PLEIN POTENTIEL? Op.cit., 2023*
- ³⁵ *Ibid.*
- ³⁶ Gouvernement du Québec, [Brochure d'information destinée principalement aux centres de la petite enfance, aux garderies et aux parents qui participeront à la mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative \(3-5 ans\), La qualité éducative en service de garde](#), 2019.
- ³⁷ Ministère de la famille, [Qualité éducative](#), 2019



- ³⁸ Fannie DAGENAIS et Jean-Pierre Hotte, [Rapport préliminaire du comité-conseil, Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel](#), Montréal, Québec, 2019.
- ³⁹ *Ibid.*
- ⁴⁰ Observatoire des tout-petits, [Petite enfance : La qualité des services éducatifs à Québec](#), faits saillants, 2018.
- ⁴¹ Vérificateur général du Québec, *op Cit.*, mai 2024.
- ⁴² MINISTÈRE DE LA FAMILLE, [Guide de réalisation du dossier éducatif de l'enfant](#), 2021.
- ⁴³ MINISTÈRE DE LA FAMILLE, [Mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance en installation \(groupes d'enfants de 0 à 5 ans\)](#), Foire aux questions, 2023.
- ⁴⁴ Vérificateur général du Québec, *op Cit.*, mai 2024.
- ⁴⁵ *Ibid.*
- ⁴⁶ *ibid.*
- ⁴⁷ Observatoire des tout-petits, [La qualité des services éducatifs au Québec](#), *op. Cit.*, 2018.
- ⁴⁸ Isabelle LAURIN, Vivianne MARTIN et Nathalie BIGRAS, DRSP CCSMTL, [Portrait montréalais de l'accessibilité aux centres de la petite enfance \(CPE\), Selon la défavorisation et la proportion d'enfants vulnérables dans deux domaines ou plus du développement](#), novembre 2019.
- ⁴⁹ Isabelle LAURIN et collab., DRSP CCSMTL, Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance, *Op. Cit.*, p.9, 2021.
- ⁵⁰ Isabelle LAURIN, Vivianne MARTIN et Nathalie BIGRAS, DRSP CCSMTL, *op. Cit.*, novembre 2019.
- ⁵¹ *Ibid.*
- ⁵² DRSP CCSMTL, [échanges avec les partenaires œuvrant dans les SGEE montréalais](#), 2024.
- ⁵³ Isabelle LAURIN et Collab., DRSP CCSMTL, Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance, *op. Cit.*, 2021.
- ⁵⁴ Ministère de la famille, [Programme de réservation de places en SGEE pour les enfants en situation de vulnérabilité](#), Guide d'application, 2023.
- ⁵⁵ Ministère de la Famille, Données administratives.
- ⁵⁶ Béatrice IATTONI et Danielle GUAY, DRSP CCSMTL, [Cadre de référence du programme interventions éducatives précoces](#), 2019.

